**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 67 (1922)

**Heft:** 12

Rubrik: Chroniques et nouvelles

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUES et NOUVELLES

### CHRONIQUE SUISSE

La Revue militaire suisse en 1923.— Suisse et Autriche.— Le canon d'infanterie. Discussion dans les sections de la Société des Officiers de questions intéressant l'artillerie. — A la Société des Armes spéciales.

Les temps sont durs pour les périodiques qui ne se rattachent pas à des maisons commerciales. La Société de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* annonce sa liquidation et la remise de sa vénérable publication, qui a plus de cent ans d'âge, à la maison d'édition Payot et Cie. Elle ne peut assurer plus longtemps la responsabilité d'une administration autonome. Une maison d'édition est mieux en mesure de fixer les exigences matérielles d'une semblable entreprise.

Notre confrère, le périodique militaire de la Suisse-allemande, l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitung et son annexe trimestrielle lutte contre une pareille difficulté, malgré le grand nombre de ses abonnés et l'activité de sa rédaction. Le Comité central de la Société des officiers, celle-ci ayant la responsabilité financière de la publication, a signalé dans son dernier rapport que le déficit de l'exercice de 1921 s'était élevé à fr. 9000, en augmentation de fr. 2000 sur celui de 1920.

On reconnaîtra d'ailleurs que ce sacrifice n'est pas trop grand en raison des services que la presse militaire rend aux officiers. Elle est l'élément le plus constant de leur instruction en dehors des périodes de convocation. Elle présente surtout l'avantage de retenir l'attention sur l'ensemble des objets de nature militaire, d'entretenir la dévotion pour les choses de l'armée, et de maintenir les esprits en éveil.

La Revue militaire suisse qui depuis soixante-sept ans, sous des rédactions successives, s'est adonnée à cette tâche avec une conviction qu'elle ne se sent pas près de perdre, n'a pas trop à se plaindre, somme toute, de son sort, puisqu'elle a pu tenir en 1922 et qu'elle tiendra encore en 1923. Elle espérait faire mieux cette année-ci et l'avait annoncé dans sa livraison de décembre 1921. Une surprise désagréable l'attendait aux derniers jours de l'an. La crise industrielle a supprimé le plus clair de sa publicité. Force a été d'ajourner partie du programme qu'elle se proposait de développer.

Mais elle a tenu quand même. Matériellement, elle le doit à la

caisse fédérale des officiers qui lui continue sa subvention annuelle de fr. 1500; à la Section vaudoise, dont le budget, depuis un quart de siècle environ, inscrit fidèlement une somme de fr. 400 au crédit de la *Revue*, et à nos camarades de Genève et de Neuchâtel qui la secondent amicalement selon l'état de leurs finances. A tous, elle adresse ses remerciements sincères.

Mais il est clair que ces efforts deviendraient inutiles le jour où les abonnés cesseraient de la soutenir. La fidélité des abonnés et le remplacement des anciens par des nouveaux est une condition sine qua non d'existence. Le jour où elle ne sera plus remplie, la Revue militaire suisse pliera bagage, comme nos anciens confrères de la Suisse allemande, ou ne pourra plus être qu'une petite feuille de chou crevotante, toujours prête à tomber. Nous faisons donc vivement appel à nos lecteurs et aux sections romandes de la Société des officiers pour qu'ils la secondent de la plus active propagande, jusqu'au moment où la situation redeviendra normale.

S'il n'y a pas de diminution d'abonnés, la *Revue* pourra, en 1923, grâce à la bonne volonté de nos imprimeurs, réaliser quelque progrès rédactionnel.

Considérant qu'aujourd'hui cinq classes d'âge d'officiers n'ont pas bénéficié des longues convocations à la frontière, la rédaction se propose de revenir plus fréquemment que ces dernières années aux articles d'instruction pratique et courante. Elle est assurée de trouver l'appui, à cet effet, de camarades en activité de service, ayant donc l'expérience nécessaire, et notamment de nos officiers-instructeurs auxquels elle ne s'adressera pas en vain.

Dans le même ordre d'idées, elle continuera, comme elle a commencé à le faire en 1922, à porter son attention sur le développement des sports militaires et sur leur influence éducative et disciplinaire si conforme aux besoins de la guerre nouvelle.

S'appliquant aux recherches exigées pour la connaissance de celle-ci, elle s'appliquera non seulement à tenir ses lecteurs au courant des procédés nouveaux mis à l'usage des armes anciennes, mais à faire connaître les armes nouvelles, celles qui, selon toutes probabilités influeront profondément sur les transformations de la guerre future. Elle a commencé l'esquisse de ce programme qui intéresse plus spécialement l'aviation et les gaz.

Enfin, elle continuera à encadrer le tout d'articles d'histoire militaire, suisse et étrangère, et d'études de stratégie et de politique militaire. Nous savons que cette dernière partie de notre programme déplaît à telle de nos hautes autorités militaires qui nous le fit savoir récemment avec une franchise que nous avons appréciée et dont il nous a été agréable de la remercier. Nous avons trouvé le procédé loyal. Mais il va sans dire que lorsqu'on nous informe qu'on ne s'intéressera pas aux efforts d'instruction de la *Revue militaire suisse* aussi longtemps qu'elle n'excluera pas de son programme les problèmes de politique militaire qui sont le fondement même de l'organisation d'une armée, nous ne saurions en aucune façon nous plier à cette sorte de censure ou de pression indirecte.

La Revue militaire suisse est largement ouverte à tous ceux qui ont des opinions à répandre. Celles-ci ont toujours été acceptées avec déférence et quand elles ont provoqué la discussion, — nous pouvons en appeler au témoignage de tous ceux qui nous lisent, — cette discussion n'a jamais cherché d'autre fin que d'être utile à l'armée et d'engager chacun à tout examiner pour retenir ce qui paraît bon. Ce que l'on semble attendre de nous aujourd'hui, sont des mœurs nouvelles auxquelles nous refusons de souscrire. Si ceux qui pourraient efficacement, par la voie de la presse militaire, renseigner le corps d'officiers sur des objets profitables à son instruction préfèrent ne pas utiliser la Revue militaire suisse, c'est leur affaire. Ils savent qu'elle leur est ouverte, sans condition, parce que c'est dans ses traditions. Mais la réciproque est vraie; elle n'admet pas qu'on lui pose des conditions, et qu'on lui dicte, même indirectement, son programme de travail. Sa maison est accueillante, mais elle entend rester maîtresse dans sa maison.

Cela dit pour montrer à nos camarades que la *Revue militaire* suisse a besoin de ses amis pour compenser les sentiments de ceux qui lui marquent moins d'affection.

\* \*

La Confédération suisse participera-t-elle à l'action internationale de secours pour le relèvement de l'Autriche ? Une décision ferme n'a pas encore été prise à ce sujet, mais le Conseil fédéral se prononce pour l'affirmative et il est probable qu'il rencontrera l'assentiment des Chambres.

Du point de vue stratégique, la Suisse a tout intérêt à ce que l'Autriche, ce bien que ses propriétaires légitimes sont dans l'incapacité de défendre, ne tombe pas sous la coupe de nos voisins du sud ou du nord. Nous en avons aujourd'hui quatre de voisins, qui se partagent nos quatre points cardinaux, d'où, en principe, cet avantage que nous sommes en état de faire front à chacun d'eux sans inquiétude politique majeure pour nos flancs. Mettez les Allemands ou les Italiens en Autriche, cette situation change du tout au tout et nos conditions stratégiques deviennent infiniment, plus délicates. Cela est vrai si l'on considère l'ensemble du territoire

helvétique, et non moins si l'on regarde plus spécialement au territoire grison. Qu'on se figure les Allemands ayant libre accès dans le Vorarlberg, et plus encore les Italiens, grâce à une prédominance qu'ils seraient en mesure d'acquérir en Autriche. D'emblée, au cas d'une menace des uns ou des autres, et dans la seconde hypothèse particulièrement, les Grisons seraient condamnés, et leur évacuation hâtivement obligée. Dès entrée de jeu, nous perdrions une part de nos ressources et l'adversaire prendrait pied chez nous impunément.

Plus que tout autre Etat, la Suisse a intérêt à voir l'Autriche se relever de son affaiblissement. A ce défaut, il faut espérer qu'une opinion publique mieux éclairée saura reconnaître toute son importance à la question du Vorarlberg. En écrivant cela, je songe surtout à la Suisse romande où l'on devrait se rendre compte que cette question n'est pas linguistique, mais une question de sécurité nationale et d'intégrité territoriale.

\* \*

La Revue militaire suisse vient d'entretenir ses lecteurs de la question du canon d'infanterie. Les articles de son collaborateur, M. Jean Fleurier, ont vivement retenu leur attention; ils les ont édifiés sur l'utilité d'un matériel semblable, notamment dans un pays aussi accidenté que le nôtre, où la liaison avec l'artillerie de campagne est difficile, et où le barrage roulant, dans la plupart des terrains est inopérant. Nous voudrions signaler à ce propos l'étude du chef d'escadron d'artillerie A. Schneider, dans la Revue d'artillerie, (livraisons de septembre, octobre et novembre 1922) sur « l'accompagnement de l'infanterie par l'artillerie légère puissante », (mortier de 150 Fabry). Elle montre de quelle façon on est arrivé, en France, au cours de la guerre, à perfectionner l'action d'une artillerie à sérieux effet, accompagnant le mouvement de l'infanterie sans exposer les artilleurs aux pertes que subissaient les batteries de 75 poussées trop hardiment en avant.

Toutes ces questions d'artillerie ont pris dans les cercles d'officiers une importance qui ressort bien des multiples propositions présentées par les sections de la Société fédérale. L'ancien secrétaire du Comité central, capitaine Iselin, les a résumées dans l'Allg. Schweiz. Militärzeitung:

a) Canons de campagne. Malgré leur bonne précision, on met en doute la possibilité de les moderniser à cause de leur portée trop faible. On espère qu'ils pourront être remplacés, avec le temps, par des canons de 8,35 cm.

Une autre section propose, au contraire, l'introduction de l'affût

« partagé » ¹ et de charges multiples pour le canon de campagne. Plusieurs sections estiment que l'acquisition de six batteries de 8,3 cm. par division reviendrait moins cher que la transformation des 7,5 cm.

Bâle-Campagne met en doute la possibilité de combattre de terre les avions ; cette section n'attend rien de bon de la création de batteries de défense aérienne.

- b) Les obusiers de 12 cm. ne sont mentionnés qu'en passant dans presque tous les rapports. Ils sont pratiques à cause de leur trajectoire courbe. On déplore leur portée insuffisante.
- c) Obusiers de 15 cm. St-Gall propose de les porter à 3 batteries par division.
- d) Artillerie de montagne. On la considère comme insuffisante en raison de sa faible portée. Pour la remplacer, les uns proposent des obusiers de 12 cm. légers, d'autres des canons de 8,3 cm. avec charges multiples, d'autres enfin des lance-mines légers.
- e) Canons de 12 cm. Bâle-Campagne doute de la possibilité de les moderniser suffisamment. De l'avis de praticiens compétents, les résultats obtenus dans les cours de tir avec les Cingolis restent bien au-dessous de ceux qu'on obtenait jadis avec les pièces montées sur plate-forme. La dispersion serait beaucoup plus grande.
- f) Lance-mines. On se félicite partout de leur introduction. Winterthur voudrait employer aussi le type léger pour la défense contre chars de combat. St-Gall propose d'organiser les lance-mines lourds en unités d'artillerie.
- g) Bâle-Campagne craint qu'il ne soit pas possible de faire servir les canons d'infanterie par des servants de l'infanterie. On propose de garder ces pièces en réserve et de les faire servir par des artilleurs.

Partout on insiste sur l'importance d'un bon ravitaillement en munitions. On approuve la proposition de la Commission de défense nationale d'organiser, dans la mesure du possible, l'industrie civile pour la fabrication du matériel d'artillerie. On fait ressortir la nécessité de prévoir des dépôts suffisants de matières premières.

Bâle-Campagne soulève la question de la motorisation des unités de parc.

A ces propositions, vœux et suggestions, le colonel-divisionnaire Sonderegger a répondu en exposant les vues de l'état-major général.

Les vœux relatifs à l'introduction de l'affût « geteilt » ainsi que

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le texte allemand porte « geteilt ». Mais il s'agit probablement d'un affût « à flèches ouvrantes », type Deport. (Voir *Revue militaire suisse*, vol. 1913, page 28 et suiv.) Ou bien l'affût « geteilt » est-il simplement un affût démontable ?

des charges multiples pour le canon de campagne ont été réalisés d'une façon tout à fait imprévue. Au moyen des crédits de chômage qui nous ont été accordés, on est actuellement en train de rendre démontables la moitié des affûts de notre artillerie de campagne, comme cela s'est fait pour les batteries portées de l'artillerie de forteresse. On obtient en même temps une augmentation notable de l'élévation qui prolonge d'un kilomètre la portée maximale et facilite considérablement le tir de bas en haut. La pièce ainsi transformée pourra probablement utiliser diverses charges et l'on obtiendra des trajectoires se rapprochant de celles du canon de montagne. Outre le fait d'être portatifs, nos canons de campagne seront, par suite de l'élévation plus grande et des charges multiples, d'un bien meilleur rendement en montagne. On aura remédié ainsi à un défaut que nous avons amèrement ressenti jusqu'à présent.

Contrairement aux prévisions de la section de Bâle-Campagne, les canons de 12 cm. ont donné, en plusieurs occasions, de bons résultats. On a dû, il est vrai, renforcer les affûts.

L'emploi prévu comme artillerie d'armée de nos 16 batteries de 12 cm. sur ceintures de roue et des batteries mobiles de l'artillerie mobile de forteresse représente une augmentation sérieuse de notre puissance en artillerie, augmentation dont la nécessité ne doit faire aucun doute dans les cercles d'officiers.

On a l'intention de réunir les 16 batteries de canons de 12 cm. Cingoli et nos 8 batteries d'obusiers de 15 cm. en 4 régiments d'artillerie lourde, comprenant chacun 2 groupes de canons de 12 cm. et un groupe d'obusiers de 15 cm. tous à 2 batteries. Pour les canons de 12 cm. on prévoit la traction automobile. Nous avons les camions nécessaires dans le pays. Pour les mises en batterie il nous faut quelques tracteurs que l'on peut se procurer au moyen du crédit de chômage.

L'artillerie mobile de forteresse dont l'emploi n'était prévu jusqu'ici que dans le rayon des fortifications et qui était équipée en conséquence pourrait, au moyen des crédits de chômage, être pourvue de tout le matériel nécessaire pour son emploi à l'armée de campagne. Elle compte 6 batteries de canons de campagne de 7 cm. 5 avec affût démontable, 5 batteries d'obusiers de 12 cm. et 10 batteries de canons de 12 cm. Ces batteries seront à la disposition du commandement de l'armée et, étant formées au service de montagne, pourront, le cas échéant, être attribuées aux brigades de montagne détachées de leurs divisions. Ici aussi, la traction automobile est prévue.

Il faut être très prudent en ce qui concerne la motorisation des unités de parc. Nos routes, particulièrement celles des régions intéressantes au point de vue militaire, ne supporteraient pas longtemps un trafic de camions tel que l'exige la guerre. Elles risquent de se trouver à relativement brève échéance dans un état qui n'autorise plus que la traction hippomobile. Dans ce cas, un ravitaillement basé uniquement sur l'emploi des camions ne fonctionnerait plus.

Nous accepterions avec enthousiasme la plupart des autres propositions des sections si l'on nous indiquait en même temps où doit être pris l'argent nécessaire. Où le manque de matériel présente le principal danger c'est dans la défense contre avions. Il est vrai qu'un nombre considérable d'affûts anti-avions pour mitrailleuses sont en construction ; mais la mitrailleuse ne peut qu'empêcher les avions de voler bas. Elle est impuissante lorsqu'ils restent à une certaine altitude d'où ils peuvent observer ou jeter des bombes sans être molestés. Si, jusqu'à ce jour, aucun projet n'a été présenté pour la création d'une défense aérienne suffisante, cela tient à ce que la question du matériel le meilleur, en même temps que le moins coûteux, n'a pas encore été résolue par les techniciens. C'est aussi la raison pour laquelle les crédits de chômage n'ont pas pu être utilisés dans ce but. La question technique devra être résolue prochainement. Nous serons alors forcés de prendre l'affaire sérieusement en mains et de la suivre. Il s'agit de protéger contre les forces aériennes ennemies non seulement notre mobilisation, mais toutes nos opérations, et non seulement toute notre armée mais aussi tout notre peuple.

\* \*

La Société des Armes spéciales, la doyenne de nos sociétés d'officiers, a eu son assemblée annuelle le 9 décembre à Lausanne, sous la présidence du colonel Grosselin, commandant des fortifications de Saint-Maurice. L'assemblée a entendu un fort intéressant exposé du colonel Bridel, chef de l'arme de l'artillerie, relatant sa visite au Centre d'études tactiques d'artillerie à Metz. Le conférencier a fait ressortir d'une part la clarté et la précision de l'enseignement donné à Metz, d'autre part, la cordialité et l'esprit de bonne camaraderie avec lesquels il a été accueilli et traité en toute occasion.

Dans les quelques observations qu'il a présentées au sujet de cet exposé, le colonel-commandant de corps Bornand a spécialement insisté sur ce dernier point.

Félicitons-nous de ce témoignage des excellentes relations qui s'établissent peu à peu entre l'armée française et les sphères dirigeantes de la nôtre.

## CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Budget de l'aéronautique et budget de la guerre pour 1923.

Il fut un temps où les discussions du budget se présentaient ains i à la tribune de la Chambre : d'abord, quelques brefs échanges de vues dans la discussion générale, sortes d'escarmouches sans importance qui servaient à indiquer les positions prises par chacun des partis.

Le combat s'engageait ensuite, quand on passait à l'examen des articles. C'était alors, autour des points litigieux, que nos députés s'en donnaient à cœur joie, avançant avec peine d'un degré dans l'espace de plusieurs jours, taillant de ci, frappant de là, modifiant ou supprimant dans tous les sens. Et quand ils avaient fini d'en découdre avec les budgets qu'on leur offrait, les textes ne formaient plus qu'un amas pantelant et déchiqueté que les départements intéressés avaient bien de la peine à remettre en état.

Aujourd'hui, l'inverse se produit : une discussion générale étendue, pleine d'ampleur et de largeur dans les idées ; après quoi, les articles expédiés en un tournemain.

Ce n'est pas, certes, que la mentalité de nos députés en 1922 diffère sensiblement d'avec celle de leurs prédécesseurs. Ce qui a changé, ce sont les questions elles-mêmes mises en cause.

Nous sommes, en effet, en pleine période de reconstitution d'aprèsguerre. Il faut réorganiser, ramener l'ordre dans la maison, nous adapter à la vie qui vient et, pour cela, dégager les principes, poser les grandes lignes directrices; non pas s'attaquer aux détails et chercher le fin du fin comme on pouvait y prétendre au temps déjà si lointain où l'on s'abandonnait à l'engourdissante douceur de vivre...

Tel est bien le spectacle que nous a révélé la récente discussion du budget de la guerre et en particulier celle du budget de l'aéronautique, qui la précédait immédiatement.

\* \*

En ce qui concerne celui-ci, tout demeure dans l'indétermination la plus regrettable. De quel côté doivent porter nos efforts et de quelle façon en fixer le dosage entre la technique proprement dite de l'aviation, son organisation pratique, les crédits que l'Etat devra longtemps encore mettre à sa disposition sous forme de subventions pour aider au développement des uns et des autres ?

Mais est-il seulement possible d'examiner ces différents points à tête reposée quand la raison d'être elle-même de l'aéronautique se trouve, par certains, mise en cause et quand beaucoup n'entrevoient pas, ergotent sur son utilité courante? Nous voyons se reproduire au XX<sup>e</sup> siècle, à propos de l'avion, exactement ce qui s'est passé au siècle précédent, au sujet du rail. Les partisans des diligences avaient beau jeu à railler le danger des chemins de fer ou l'inutilité de la vitesse. L'automobile nous a fait assister aux mêmes péripéties. Ce sont toujours de semblables objections que l'on formule à présent à l'encontre de l'extension de l'aéronautique commerciale.

Nous ne pouvons encore préjuger ce qu'il adviendra de cette dernière. Il est à parier cependant, en faveur de son accroissement, puisque l'avion constitue en soi un progrès incontestable et que la civilisation tout entière a les yeux tournés vers le perfectionnement.

Mais ceci posé, ne semble-t-il pas que l'on veuille aller un peu vite ? Quand les chemins de fer eurent été inventés, leur multiplication a découlé soit de besoins réels qui s'étaient déjà manifestés, soit de besoins nouveaux qui, lentement, se sont fait jour dans l'esprit des masses. De sorte que leur évolution a été logique et normale, plus rapide en certaines régions, moins avancée dans d'autres.

L'aéronautique commerciale suivrait sans doute une voie analogue, si elle ne traînait après elle le dangereux poids mort de l'aviation militaire, organisme en quelque sorte monstre né de la guerre et qui, sans autre objet que la guerre elle-même, doit fatalement être ramené à des limites plus modestes pendant les périodes où l'on ne se bat pas.

On accepte bien de voir péricliter certaines installations de voies ferrées qui ne répondaient qu'à des nécessités du temps de guerre. Est-il moins naturel d'agir de façon similaire avec l'aéronautique?

Que l'on évite donc de vaticiner à perte de vue sur les vertus réciproques de l'aviation civile, militaire ou navale; surtout que l'on ne s'encombre pas de cette création factice d'un ministère de l'air qui ne ferait qu'accroître la confusion en les mêlant toutes ensemble et créerait un rouage de plus absorbant, ainsi une plus grande part du total d'énergie dont nous sommes capables. De toute façon le progrès accomplira son œuvre : l'aviation, œuvre de paix, aura l'essor qu'elle mérite et les militaires auront tôt fait de l'adapter à leurs conceptions en vue de leurs œuvres de guerre. Vouloir agir autrement, c'est s'obstiner dans l'irréel, c'est autant dire, mettre la charrue avant les bœufs.

Considérations qui devraient, de l'avis de bien des gens, être à la base même de l'effort financier demandé à notre pays en matière d'aéronautique.

Il y a peu à glaner cette année sur le budget de la guerre pour 1923, et ce peu a été excellemment exprimé, d'abord par M. Calary de Lamazière dans son Rapport fait au nom de la Commission des finances de la Chambre, puis par les différents orateurs qui se sont succédé à la tribune du Palais Bourbon, je veux dire MM. Jean Fabry, Paul Boncour, André Lefèvre et le Ministre de la guerre lui-même, M. Maginot.

Les prochaines lois d'organisation militaire étant toujours en instance, notre armée en 1923 ne diffèrera pas sensiblement de ce qu'elle est en 1922. Et le budget se ressent fatalement de cette analogie persistante. Depuis 1920, il a subi des compressions qui atteignent un total d'environ 2 milliards. Malheureusement, le terme de ces économies semble près d'être atteint, et malgré l'ardent désir d'épargner qui anime le Parlement, la commission des finances de la Chambre n'a pu que proposer un abattement d'une quinzaine de millions sur les 4200 millions en chiffres ronds demandés cette fois par l'Administration de la Guerre. L'amplitude des réductions annuelles tend de plus en plus vers zéro. Nous avons dépensé pour notre armée 6164 millions en 1920; 5660 millions en 1921; 4286 millions en 1922 et 4191 millions sont prévus pour l'année prochaine. Désormais, les économies possibles ne pourront plus porter que sur des points de détail : théâtres d'opérations extérieurs réduits dans leurs effectifs ou administration centrale simplifiée.

Mais l'application loyale du service de dix-huit mois nous imposera des sacrifices qui absorberont les quelques millions ainsi récupérés. Par ailleurs, il ne faudra pas oublier les objurgations de M. Paul Boncour, rappelant au Gouvernement l'importance du matériel:

- « A la Commission de l'armée, a-t-il dit, M. Fabry a parlé, un jour, comme d'une chose officielle, d'un programme d'armement s'élevant à 5 milliards. Pendant toute la discussion, du service de dix-huit mois, il n'a plus été question de ce programme...
- « Après avoir reproché aux dirigeants d'alors d'avoir négligé l'importance du facteur *matériel*, nous serions lâches de ne pas regarder la situation telle qu'elle est. La machine ne peut pas remplacer l'homme. Au sein de la machine, il y aura toujours un cœur humain battant parfois jusqu'à se rompre, mais qui assure la résistance de l'armature.
- « Encore faut-il du matériel. C'est parce que le matériel nous a fait défaut que nous avons eu autant de morts et que nous avons perdu tant de temps. »

Aussi bien la droite que la gauche ont fait un accueil chaleureux à ces éloquentes déductions du député socialiste. Le pays est donc unanime.

Est-ce à dire pour cela qu'il soit impérialiste, comme on le lui reproche, et qu'il ne considère pas la paix comme le plus désirable des bienfaits ? Tandis que nos dépenses militaires subissaient, depuis 1913, un taux de majoration de 3,2, le coefficient était de 4,37 pour l'Administration des finances; de 7,42 pour celle des Affaires étrangères; de 4,14 pour l'Instruction publique et 3,88 pour les Postes.

Enfin, la France vient immédiatement après l'Italie dans la comparaison des dépenses que les grandes puissances du monde consentent aujourd'hui pour leurs flottes ou leurs armées, par rapport à leurs sacrifices d'avant-guerre.

Le Japon vient en tête avec une proportion d'accroissement de 389 % en valeur or ; puis ce sont les Etats-Unis avec 274 et l'Angleterre avec 272 %. L'Espagne se présente avec 187 et la Suisse avec 146 % d'augmentation. La France accuse 88 % et l'Italie 81.

Et nous trouvons encore ce poids effroyablement lourd pour nos épaules meurtries et déjà tant chargées!



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La garde de l'Alpe, par Louis Braschoss. Impressions et récits d'un soldat à la montagne. Dessins de Georges Fontaine. — In-16. Genève. 1922. Edition Atar.

C'est jeune et l'on prend plaisir à lire ce qui est jeune. Jeune et sincère. A peine, à de passagères reprises, un mot, une chute de chapitre laissent-ils l'impression que l'auteur a songé qu'il serait imprimé. Aussitôt après, la sincérité reparaît, annotations d'un soldat qui, sans complications, dit ce qu'il a vu et pensé, et le rappelle à ceux qui furent avec lui, carabiniers de Saint-Maurice, à la surveillance de la frontière alpestre, à Salanfe, au val Ferret, au Grand-Saint-Bernard surtout. On les lit sans effort ces courts récits, avec intérêt, et telle description de lieux connus des coureurs de montagne leur apporte comme la caresse d'un souvenir qui leur est doux.

L'auteur déclare être montagnard plus que soldat. Je ne sais. Cela dépend de ce qu'il entend par être soldat. Je crois bien qu'il s'en fait une image artificielle. Ce n'est pas si compliqué d'être soldat. Aimer sa patrie, et certainement on l'aime quand on est sensible à ses beautés, se sentir solidaire de son escouade et confiant dans un lieutenant qui le mérite, parce que simplement courageux; se laisser porter par le devoir dont votre cœur vous avertit; avec cela, on est un soldat qui ne lâchera pas son pays à l'heure du coup de feu.

Le carabinier Braschoss me paraît plus près de ce soldat-là qu'il n'a l'air de s'en douter. F. F.

Bibliothèque militaire fédérale. — Le dernier résumé des ouvrages acquis et recommandés par la Bibliothèque militaire fédérale (décembre 1922) indique dans la catégorie des règlements et manuels les publications suivantes : Vorschrift für Leibesübungen (Berlin 1921) ; Schiessvorschrift für Minenwerfer (Berlin 1922) ; Aide-mémoire d'artillerie (Paris 1922) ; Service de santé en campagne (Paris 1922) ; Instruction générale sur le tir de l'artillerie (Paris 1922).